

AVIS PUBLIC

ÉTUDE DES DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION

PRENEZ AVIS que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra deux séances le 22 juin 2022 à 18h30 et à 19h30, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, afin de statuer, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement (RCA07 22014), sur une demande ayant trait à la démolition des immeubles suivants :

- **1295, rue de Laprairie, à 18h30;**
- **6605, rue Hamilton, à 19h30.**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, de la manière suivante :

- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H4C 2K4;
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@montreal.ca;

Fait à Montréal, le 9 juin 2022.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire